

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 17 septembre 2021 - 20 heures - Mairie**

Secrétaire de séance : Nicolas COUTURIER

12 conseillers présents

Absente excusée : Laure ESTOURNET

**Approbation Compte Rendu du dernier conseil**

Le conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

**Compte Rendu des commissions**

- Commission bâtiments : La maison de Mr Coillard chemin des Chaudures intéresse un agent immobilier et pourrait être mise en vente.
- Commission Assainissement - Voirie : Suite à la tempête les arbres qui gênent sur la RD10 aux Filatures vont être abattus à partir du 30 septembre.  
Beaucoup de voitures sont garées après la Pierrasse. C'est dangereux car elles empiètent sur la chaussée.  
Assainissement : Réunion de la COR : les réseaux eaux pluviales vont peut-être être gérés par la COR et les mairies.
- Commission fêtes - sociétés - associations - sports : Pour la marche des Cèpes prévue le 26 septembre, les panneaux sont jolis et bien visibles, il faudrait en mettre un aux Echarmeaux. La course de caisses à savon est prévue l'an prochain. début juillet.  
Judo : Le bureau actuel souhaite démissionner. Le professeur de judo et sa femme se proposent pour les postes de Président et secrétaire, il faut donc un/une trésorier. Une réunion est prévue à ce sujet.  
Il faut prévoir le vin d'honneur pour la fête des classes le Samedi 16 octobre. Pour la manifestation le Passe Sanitaire sera obligatoire.
- Fleurissement - Environnement : Proposition de mettre des arbres à la Madone en collaboration avec les élèves de l'école. La plantation se fera le jeudi 25 novembre matin
- Bulletin municipal : La prochaine réunion est prévue le 7 octobre à 18h.
- Culture - Histoire - Patrimoine : Journées du patrimoine du dimanche 19 septembre, une exposition est prévue sur la Madone, avec pique-nique et un spectacle « Appel à la sieste » avec la compagnie TêATr'éPROUVèTe.  
La COR a proposé un projet à l'école avec des intervenants qui animeront à 4 reprises sur la fin d'année des ateliers de travail avec les enfants sur les sons de la forêt et l'écriture. La dernière intervention sera une présentation du travail effectué.
- Agriculture : La proposition de loi pour le salaire des agriculteurs semble compliquée à mettre en place.
- Economie - Artisanat - Industries : Stéphane Bonnetti cherche toujours un local pour son activité de ferronnerie.
- CME : Une première réunion de la commission a été faite pour organiser les élections. Le scrutin est prévu le 13 novembre.
- Cimetière : Les travaux ont commencé. La société Dubouis doit intervenir pour le mur de soutènement. Un règlement est à prévoir pour règlementer l'accès au cimetière.

**Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire**

**Devis signés**

- TêATr'éPROUVèTe : Intervention Dimanche 19 septembre 2021 Sieste musicale et littéraire pour les journées du patrimoine. Montant 900€ TTC.
- Kit Forêt : Coupes de Douglas et liteaux pour compléter les étagères du Lavoir à Livres. Montant 159,84€

## Achat

- Achat d'un déshumidificateur pour la salle du Caveau chez Thevelec pour 419,90€ TTC

## DPU

Nous avons reçu 4 DIA concernant des ventes d'immeubles situés en zone U :

- Vente immeuble Rozier au 20 montée de la Pierrasse ;
- Vente immeuble Murad et Nony au 25 rue de la Creuse ;
- Vente immeuble Corgie au 14 montée de la Pierrasse ;
- Vente immeuble Longin au 3 rue centrale.

Le conseil a décidé de ne pas exercer son droit de préemption pour ces demandes.

## Comptabilité

### Point Finances au 14 septembre

	Budgétisé	Réalisé
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	570 923 €	394 746,61 €
Recettes	570 923 €	432 619,20 €
<b>Investissement</b>		
Dépenses	211 764 €	103 652,24 €
Recettes	211 764 €	139 177,78 €

La commune a reçu des recettes supplémentaires : 15 000€ du fonds départemental pour la taxe additionnelle au droit de mutation et 5 000€ pour la dotation de solidarité rurale.

Nous vous proposons une décision modificative du budget pour régulariser :

- Section de fonctionnement - Recettes nouvelles :
  - Article 73224 + 15 000€
  - Article 74121 + 5 000€
  - Soit un total de 20 000€**
- Section de fonctionnement - Dépenses nouvelles :
  - Article 60632 + 5 000€
  - Article 6188 + 1 000€
  - Article 6232 + 4 000€
  - Article 615231 + 10 000€
  - Soit un total de 20 000€**

Le conseil valide cette décision modificative.

## Personnel Communal

### Assurance CNP

Dans le cadre de notre contrat groupe 1406D - 99270 « version 2020 » - 15684, assurance des collectivités locales à l'égard des agents permanents affiliés à la CNRACL, le décret n°2021-176 du 17 février 2021 apporte de nouvelles modalités de calcul du capital décès.

Le conseil autorise le Maire à signer l'avenant N°1 au contrat groupe risques statutaires - capital décès avec le CDG69 et SOFAXIS-CNP.

#### **Convention unique CDG69**

Le CDG69 propose la conclusion d'une convention unique pour l'adhésion aux missions pluriannuelles afin de simplifier la mise en œuvre et la reconduction desdites conventions. Cette convention sera conclue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 3 ans reconductible une fois, et remplacera les conventions en cours.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention.

#### **Agent Saisonnier**

Mr COLAS a été recruté au 1<sup>er</sup> juillet pour une durée de 3 mois à mi-temps. Son contrat se termine le 30 septembre 2021. Nous avons constaté que le contrat effectué correspond à la surcharge de travail estivale (tonte, taille...) et au remplacement de David pendant ses congés.

Le conseil propose à Mr Colas de prolonger son contrat pour un mois pour terminer les travaux en cours.

#### **COR**

#### **Modification des statuts**

Par délibération en date du 30 juin 2020, le Conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la COR en matière de passation des marchés en groupement de commandes.

Le conseil approuve cette modification des statuts de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

#### **PLH**

Le diagnostic, les orientations et un programme d'action pour le futur PLH ont été arrêtés en Conseil du 30 juin 2021. Le projet porte sur la période 2021-2027. Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur ce projet et sur les moyens relevant de ses compétences à mettre en place pour sa réalisation.

Le conseil émet un avis favorable pour ce projet et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier, en attente des procédures de mise en place.

#### **SYDER**

Le Syder a modifié ses statuts lors de la séance du comité syndical du 22 juin dernier. Cette évolution sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et permet de détailler les compétences que le Syder exerce, ou pourra exercer pour notre compte. Un tableau récapitulatif a été communiqué, des compétences qui ont été transférées au Syder et de celles qui pourront être transférées après délibération pour acceptation des statuts modifiés.

Le conseil approuve ces modifications de statut et conserve les compétences actuelles.

#### **Immeubles communaux**

#### **Logements Caveau**

Le logement du Caveau occupé par Monique FINO a connu une infiltration au niveau du plafond durant l'été. L'entreprise Champalle est intervenue pour réparer la fuite. Le plafond a été endommagé. Nous allons demander des devis pour la réfection de celui-ci. Nous allons également nous renseigner auprès de l'assurance pour voir si une prise en charge est possible.

### Logement Boucherie

Les locataires nous ont fait part de la remontée des odeurs et de l'humidité de la cuisine de la boucherie dans la cage d'escaliers. Ils souhaiteraient que la montée d'escaliers soit fermée pour l'isoler des odeurs et de l'humidité. Le conseil propose de fermer correctement l'accès et de ventiler. Des devis vont être demandés.

### Logement Studio

Une demande de location nous est parvenue cette semaine pour le logement du 2<sup>ème</sup> étage (ex Laroche). Les travaux dans ce logement de sol et peintures sont terminés. Il reste à installer la cuisine. Nous prendrons contact avec la locataire pour lui indiquer la date de disponibilité du logement. Le Conseil a fixé le prix mensuel des loyers pour les deux studios à 350€.

### Voirie

### Travaux cimetière

Robert Denis a attaqué les travaux. Il a préparé le terrain pour la construction du mur qui soutiendra les concessions. Nous attendons l'entreprise Dubouis pour la réalisation du mur. Il a également commencé les enrobés des allées du fond. Nous avons demandé que les travaux soient terminés pour la Toussaint.

### WC

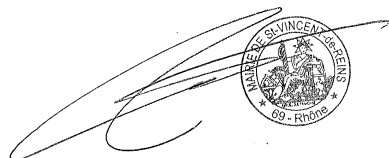
La cellule sanitaire de la place Claudius Bodet a été posée et raccordée. Robert Denis a fait l'enrobé autour. Il reste l'intervention d'Hervé Hugues pour le branchement électrique et la mise en service. Nous l'avons contacté, le câble est en commande. L'habillage en bois de Kit Forêt a été posé le 23 septembre.

La question des WC fermés à l'espace loisirs sera réétudiée au prochain conseil.

Nous attendons des devis pour la réfection des autres toilettes du village par la société qui a réalisé ceux de la place.

### Questions diverses

- Remerciements de la Famille Dury suite au décès d'Odette Champalle-Dury
- Repas des aînés : préférence du colis encore cette année en raison des conditions sanitaires.
- Classes : organisation conjointe par les 0 et les 1 le samedi 16 octobre 2021.
- Affaire Murad : courrier reçu de l'avocat pour adresser le constat d'huissier qui a été établi suite aux dernières intempéries.
- Le site internet officiel est en ligne et va être étoffé d'ici la fin de l'année avec les événements de la commune, sa vie locale (artisans, commerçants, entreprises, associations et agriculteurs) des infos, photos.



Fait à SAINT-VINCENT-DE-REINS  
Le 27 septembre 2021